

INFORMATION AUX BACHELIERS ET A LEURS PARENTS

à propos de PARCOURSUP

Inscriptions pour les études supérieures en France adapté aux contraintes de l'école européenne de Luxembourg 1

Chers Bacheliers, chers Parents,

Les inscriptions pour des études supérieures en France se font de façon électronique, grâce à une procédure centralisée nommée **PARCOURSUP**, sur le site suivant :

<https://www.parcoursup.fr/>

Comme nous vous en avons informé dès le mois de septembre, soyez vigilants, toutes les écoles ne sont pas affiliées à PARCOURSUP

1 - Le site Admission est ouvert

Nous vous recommandons d'aller sur le site si vous ne l'avez pas encore fait, pour vous familiariser avec le site . A partir du site, vous pouvez vous informer sur les formations qui vous intéressent : les écoles et les universités précisent quel dossier il faut faire pour présenter sa candidature. Depuis le site, vous pourrez accéder directement **au formations** :

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/recherche>

2 – Quand ont lieu les inscriptions

L'enregistrement des « vœux » de formation (c'est-à-dire des candidatures) se fait sur le site par le candidat lui-même. Il est possible de s'inscrire du 22 janvier au 14 mars.

A l'école européenne Luxembourg I, l'enregistrement de vos vœux sur le site devront être finies impérativement pour le 14 mars 2019 au plus tard. Après cette date vous ne pourrez plus rajouter de vœu.

Vous pouvez faire 10 vœux maximum sans les classer, chaque vœu doit être motivé.

3 – Comment s'inscrire sur le site

L'école européenne supervise les inscriptions des élèves **qui ont payé les frais de gestion administrative.**

http://www.euroschool.lu/esluxone/Documents/Secondary/Orientation/Payment/Inscription_dossiers_universite_2018_2019_FR-v2.pdf

Après les épreuves du Pré-Bac, les élèves pourront se rendre aux horaires suivants, en salle informatique. Nous les aideront à s'inscrire et leur expliqueront l'ensemble de la procédure.

Jeudi 7 février 2019	Période 6	Salle F 010
Lundi 11 février 2019	Période 2	Salle E 109

La venue à ces séances d'inscription est indispensable ; vous devez venir sur l'une de ces périodes en étant libre. Nous vous donnerons au cours de ces séances, votre numéro d'inscription (INE).

Aucun numéro ne sera remis par internet.

Pour votre inscription :

- Munissez-vous de quoi noter vos identifiants, mots de passe
- Assurez-vous d'une adresse mail personnelle (différente de celle de l'école) qui vous servira pour communiquer avec PARCOURSUP et que vous devrez pouvoir consulter jusqu'en septembre. L'école donnera exceptionnellement, un accès aux serveurs de courrier électronique au cours des séances d'inscription. Votre adresse courriel de l'école ne peut pas être utilisée pour les inscriptions APB car la procédure peut durer jusqu'en septembre.
- Connaissez : votre lieu de naissance, les adresses, numéro de téléphone, adresses électroniques de vos représentants légaux, de vos parents, informations qui vous seront demandées lors de l'inscription.
- Apportez vos bulletins de 5 et 6 ième année (ou vos codes accès SMS pour les télécharger)

Une fois inscrit, le candidat possède un espace personnel sur le site et ses codes d'accès qu'il doit conserver jusqu'à la fin de la procédure Jusqu'au 13 mars , Vous pouvez ajouter régulièrement des vœux de formation.

En dehors de ces séances d'inscription, les élèves peuvent demander conseil et de l'aide au professeur orienteur.

ATTENTION : pour le **3 avril inclus**, vous devrez avoir :

- terminé votre inscription et vos dossiers de candidature (électronique et dossier papier si demandé) c'est-à-dire la saisie des notes, lettres de motivation etc....
- **Confirmé vos vœux** c'est-à-dire que vous les aurez enregistré définitivement sur le site.
- imprimé toutes vos fiches de candidature (si cela vous est demandé)
- envoyé (en recommandé simple) les dossiers-papier de candidature **dans les établissements, écoles ou universités** qui le demandent.

4 - Quand sait-on si une candidature est retenue ?

A partir du **15 mai** commence les phases d'admission :

Connectez- vous régulièrement à votre espace personnel pour voir les propositions d'affectation qui vous sont faites, vous devez répondre, accepter, refuser ou mettre en attente jusqu'à ce qu'une proposition d'affectation vous convienne.

Nous restons, chers Bacheliers, chers Parents, à votre entière disposition.

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à me contacter.

Très cordialement

Mr GOS

GOSAR@teacher.eurasc.eu salle B 315 ; Bureau B306